

Solidaires



Branche INRA

Notes SUD du Comité Technique INRA du 26 Janvier 2018

Rappel de l'ODJ officiel

- I - Approbation du procès-verbal du CT du 28 novembre 2017.
 - II - Suites des questions traitées et avis donnés lors des précédents CT.
 - III Information sur le budget initial 2018 de l'INRA.
 - IV - Bilan social 2016 de l'INRA, discussion.
 - V - Information sur la charte de déontologie concernant les achats.
 - VI - Information sur la nouvelle charte portant organisation de l'Audit interne.
 - VII - Bilan et missions de la Délégation à la parité et à la lutte contre les discriminations.
 - VIII - GEFI 2.0 : point sur la situation.
 - IX - Information sur le déploiement du RIFSEEP.
- Points supplémentaires inscrits à la demande de la moitié au moins des représentants du personnel :**
- X - Campagne de labellisation à l'INRA.
 - XI - Commande des tutelles sur le rapprochement INRA/IRSTEA.
 - XII - Application du droit de grève à l'INRA et conséquences sur le calcul des droits à la retraite.
 - XIII - Quelle mise en oeuvre du statut de lanceur d'alerte à l'INRA au 1er janvier 2018 en application de la loi Sapin du 9 décembre 2016 et du décret 2017-564 du 19 avril 2017 ?
 - XIV - Devenir et conditions de travail des personnels de Couhins et de l'UE Grande Ferrade.

Déclarations liminaires des organisations syndicales (voir mails syndicaux)

Après les vœux du PDG, l'expression introductive de chaque délégation, ci-dessous celle de SUD en forme de vœux pour 2018 :

« Le début d'année est l'occasion pour chacune et chacun, comme pour les collectifs, d'un bilan et d'une mise en perspective qui se prolonge sous forme de vœux. Cette réunion du Comité Technique se tenant fin janvier, nous en profitons pour reprendre cet exercice en ce qui concerne la vie professionnelle à l'INRA. 2018, c'est déjà 10 années de présence de SUD dans cette instance et la dernière de ce mandat, c'est aussi votre seconde année pleine en tant que PDG de l'INRA.

Nous avons apprécié quelques avancées pendant cette dernière période dans la politique menée par notre institut, tant en termes d'orientation scientifique qu'en arbitrage des postes avec le retour des recrutements en catégorie C, ceci dans un cadre maintenu d'austérité aggravée dans la recherche, comme dans les services publics. Pour autant **les défis posés à notre collectif de travail, notamment à l'occasion des Etats Généraux de l'Alimentation**, même si cette initiative est loin d'avoir répondu à toutes les attentes citoyennes, **exige que l'INRA se mette en ordre de marche pour y répondre**. Le seul dossier du glyphosate démontre par exemple l'absolue nécessité d'approfondir les recherches et surtout de dégager les moyens financiers et humains indispensables pour tenir le calendrier très court de 3 ans avant interdiction... Nous avons présenté trois contributions SUD en octobre et décembre sur les pesticides et les NBT par diffusion à tous les agents et interpellation du Conseil d'Administration. Nous allons formuler des propositions pour que l'ensemble du personnel puisse s'approprier les enjeux des défis que la recherche agronomique doit relever.

Sur le volet conditions de travail, nous avons obtenu en 2017 le lancement d'une première expertise nationale agréée à la suite des dysfonctionnements de GeFi 2.0, ceci afin que ceci ne se reproduise plus. Nous espérons **qu'une expertise du même type se déroulera pour vérifier la faisabilité de l'opération Saclay dans le calendrier prévu**, un éclairage est indispensable au vu des difficultés confirmées cette semaine sur la programmation des chantiers des transports en commun. Nous attendons aussi **un fonctionnement de l'instance CCHSCT qui respecte la réglementation**, notamment en terme de délai de transmission des documents préparatoires, de calendrier de diffusion

du relevé de conclusions et que ce dernier soit effectivement adressé à tous les agents. Il est indispensable que les délégué-es du personnel aient les moyens d'œuvrer au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail. Et **avec 25 % d'arrêts maladie en plus sur 4 ans selon le bilan social 2016**, au-delà des situations individuelles de santé, **ce résultat est un indicateur de mal-être au travail, des actions d'amélioration s'imposent.**

Sur le volet emploi, la situation des collègues en CDD constitue une préoccupation permanente de SUD ; le retour annoncé de l'instauration d'un « contrat de projet » dans la recherche incite à la vigilance. Et à l'INRA nous ne pouvons accepter que les agents précaires constituent une variable d'ajustement dans la gestion budgétaire, avec le retard pris à leur attribuer des avancées obtenues dans le régime indemnitaire, sans oublier l'accès au supplément familial de traitement. Pour les primes des titulaires, nous nous réjouissons que l'application du RIFSEEP soit restée uniforme à l'échelon de chaque grade. Mais ne comprenons pas **pourquoi les collègues du corps des Adjointes ont été pénalisés. Nous continuons à revendiquer, a minima, 400 euros d'augmentation annuelle de leur prime.**

Sur un autre sujet, nous tenons à faire ici **un commentaire sur la réponse de l'INRA dernièrement interpellé par l'association L214 au sujet des conditions d'élevage de lapins « Orilag ».** La situation révélée par l'association fait mesurer l'écart existant entre l'objectif déclaré sur le bien-être animal et les conditions réelles de traitement des animaux. Il faut donc une exposition publique avant qu'une décision d'agrandir des cages soit prise par l'INRA ! Alors que notre institut devrait être un modèle sur les soins et l'environnement donné aux animaux. La Direction peut-elle nous assurer que les améliorations annoncées sont en voie de concrétisation ? Il s'agit d'un dossier qui pointe aussi les limites des moyens mis à disposition des équipes pour fonctionner.

Enfin, nous concluons par un « droit de suite », après l'échange du dernier CT concernant le dossier Couhins et la supposée remise en cause par SUD du travail des collègues. En effet nous avons fait preuve d'amateurisme en répondant hors micro et donc logiquement hors PV. Donc pour une trace écrite nous réaffirmons ici que dans notre 4 pages de fin octobre « pesticides et recherche publique » nous avons à 14 reprises fait référence aux choix de la DG sur les pesticides tandis que par 3 fois la contribution du personnel INRA, passée et à venir, y est saluée.

Nous réaffirmons ici que le personnel INRA est compétent, motivé et dynamique pour co-construire avec des groupes d'agriculteurs et des réseaux inventifs et ouverts des infrastructures de recherche efficaces, labellisées ou pas, pour refonder une nouvelle agriculture saine, durable, productive, créatrice d'emplois bien rémunérés, dans des campagnes et des territoires vivants.

Désormais les atteintes à la biosphère sont hélas visibles de plus en plus rapidement. **Il est de notre devoir en tant que service public de la recherche agronomique de faire bouger les lignes et d'éclairer les décisions publiques.** Nous devons rendre compte de nos actions devant les générations futures. »

Dans ses réponses aux interventions des 4 syndicats, le PDG précise :

- s'agissant de la labellisation, une lettre FAQ (Foire Aux Questions) a répondu le 3 janvier à la motion votée au CT de novembre. Il n'y aura pas de suspension du processus de labellisation, qui avance après cette clarification.

- Malgré des inquiétudes au démarrage, les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) ont bien reconnu et sollicité l'INRA, aboutissant à une feuille de route début janvier, avec des pistes pour l'INRA. Il admet que certains des choix passés de la direction de l'INRA auraient pu être plus courageux et partage nos remarques SUD sur les changements et inflexions nécessaires. Les pesticides sont un grand enjeu de transformation de l'agriculture et est persuadé, comme nous ! que le personnel compétent et dynamique est capable de relever les défis, avec une augmentation des moyens consacrés à la recherche sur les alternatives aux pesticides.

- Concernant l'affaire des lapins Orilag, la DG veut être transparente et pondérée dans son audit interne sur un sujet sensible. Dans la perspective d'arrêt de l'activité, aucun investissement n'avait été prévu. L'attention des agents animaliers pour donner de bons soins aux lapins est incontestable. Par contre la taille des cages est à revoir, c'est en cours.

- Pour la DG, le projet Saclay avance, avec une mobilisation des directions d'établissement et des députés de la majorité LREM pour défendre la ligne de métro 18. Le 1^{er} ministre reprendrait le dossier à partir des nouveaux arguments.

Validation du dernier PV - CT du 28 novembre et suivi des points traités précédemment

Après un échange sur les termes employés par la DG actuelle en novembre au sujet du processus de labellisation, à retenir sur le suivi des dossiers ouverts :

- Télétravail : un arrêté du ministère de la recherche est sorti. L'analyse de l'expérimentation en cours à Jouy se poursuit, avec un point à clarifier pour sécuriser le télétravail à distance.
- Saclay : la DG a reçu quelques éléments complémentaires du ministère,
- Un groupe de travail sur devenir du Conseil Scientifique se réunira début février.
- Sur la prise en compte des jours de grève dans le calcul des droits à la retraite : le courrier adressé par le PDG à la ministre de la recherche en juin 2017 n'a toujours pas reçu de réponse. Un dossier ouvert depuis bientôt 5 années !
- Sur le nouveau grade CR-HC : un groupe de travail s'est réuni le 9 janvier, boycotté par SUD et la CGT qui demandent une vraie négociation... la DG confirme que la discussion finale aura bien lieu en CT.
- SUD revient sur la nouvelle note de service de l'an dernier sur le droit syndical, qui devait faire l'objet d'un ajustement, suite à notre demande formulée en septembre... Après échange sur la clarification nécessaire sur les modalités de promotion de corps, la DRH fera une nouvelle proposition rapidement.
- Sur le télétravail SUD souhaite que ce dossier fasse l'objet d'une étude approfondie, sans brûler les étapes. La Direction présentera les premiers éléments en mars, pour une note de service au CT suivant en mai.

Information sur le budget initial 2018 de l'INRA

La Direction a (évidemment) une lecture positive de ce budget car il augmente de 2% avec +20 M€ au bénéfice des personnels. Il y aura 167 postes ouverts en concours externes 2018 contre 140 en 2017.

SUD revient sur son analyse du contexte budgétaire développée en CA de décembre et cible à nouveau le CIR (Crédit Impôt Recherche) très souvent sans justification d'une recherche privée correspondante alors que la recherche publique manque cruellement de moyens.

Nous rappelons également que le relevé de conclusions de ce CA présenté par le PDG ignore les positions minoritaires exprimées dans cette instance décisionnelle pour l'institut. Ainsi il n'y est fait aucune mention de la répartition des votes, ce qui à notre sens est le minimum d'information que le personnel soit en droit d'attendre. En comparaison tous les citoyens peuvent prendre connaissance sur le site public du CNRS de la répartition des votes émis au CA de cet EPST. Nous espérons un changement sur ce point en 2018... : le PDG est d'accord pour une information du personnel reprenant le décompte des votes au CA.

Bilan social 2016 de l'INRA, discussion

Expression SUD :

Nous avons bien noté que les erreurs relevées sur le bilan social 2015 avaient été corrigées et n'apparaissent plus sur celui de 2016, sauf une*qui persiste.

Nous avons relevé d'autres erreurs sur le bilan 2016 dont deux n'ont pas été corrigées**.

Ce que nous pouvons dire sur ce bilan social pourrait être en partie repris de ce que nous avons déjà souligné sur le précédent, c'est-à-dire :

- La diminution encore et toujours du nombre de titulaires : 8356 agents en 2013, 8043 en 2016 = 313 en moins, et 122 en moins entre 2015 et 2016! (dont 130 techniciens)
- L'augmentation de l'âge moyen des agents : par exemple à Rennes seulement 2 collègues titulaires de moins de 30 ans
- Le nombre très faible de CDD bénéficiaires du SFT (supplément familial de traitement) (20 en 2016)

- L'augmentation constante du nombre d'agents ayant été en congés pour maladie et du nombre de jours d'arrêt. Il faudrait s'interroger sur les causes.

Nous constatons enfin la sous-représentation des femmes aux postes de direction, même si cela semble évoluer tout doucement avec la nomination de Mme Cherbut. Il n'y avait sur le précédent mandat que des hommes à la direction de l'institut. Qu'aurait-on dit s'il n'y avait eu que des femmes? CHANGEONS !!!

* page 113 : données 2015 des ETP de décharges d'activité

** page 13 : valeurs erronées sur les totaux par grade pour 2014 et 2015

page 61 l'âge moyen de départ à la retraite des Hommes AT est de 51,6 ans (!)

Quelle est la clé de répartition entre masse salariale et budget social ? Son évolution est un indicateur important.

Dans sa réponse aux commentaires, le PDG insiste sur l'effort réalisé en matière d'arbitrage de postes en catégories C et B en regrettant que nous le relevions pas [en fait, c'est dans notre déclaration liminaire !] S'agissant de la PEDR, il fait état du retour de la CAPN chercheur/es en octobre et indique une réflexion en cours sur des évolutions possibles.

Rapprochement INRA IRSTEA

Introduction par le PDG : Une mission commune a été confiée aux 2 PDG au printemps 2017 d'un rapport scientifique, avec un groupe de réflexion interne INRA sur le sujet : les Directions Scientifiques et les Chefs des Départements concernés (SAD, EFA...). Mais le départ de J-M Bournigal, PDG de l'IRSTEA, fin juin a différé la réponse de 6 mois [Voir le 4 pages SUD « INRA et pesticides » sur ses nouvelles fonctions de Directeur Général de l'AGPB, le lobby des céréaliers]. Réponse de M. Michel, nouveau PDG de l'IRSTEA, et P. Mauguin faite finalement dans les temps : rapport validé le 30 novembre et remis le 8 décembre aux ministres. S'il y a eu refus de partager le rapport avant cette date avec le personnel, c'est dit-il au nom du respect d'un principe républicain vis-à-vis des commanditaires qui doivent être informés en premier, en effet les ministres ne l'avaient pas formellement reçu. Ce rapport pointe les synergies et convergences : eau, forêt, bois, effluents, bioéconomie. Pas de doublon, pas de recouvrement des recherches. Le 6 février P. Mauguin présentera le rapport aux 2 ministres, F. Vidal et S. Travert. Les ministres diront alors quand mettre en route la phase 2 et sous quelle forme. Dans la lettre de mission du 1^e ministre à Stéphane Travert figure le rapprochement INRA IRSTEA.

L'état d'esprit du PDG de l'INRA est de travailler dans le respect de la science et des personnels. Il y a une différence de taille entre les deux instituts. Tout l'IRSTEA serait concerné par un rapprochement mais pas tout l'INRA, seulement certains départements. Nous n'irons pas trop vite (deux ans minimum de préparation nécessaires).

La CGT précise sa position contre toute fusion entre INRA et IRSTEA. Et ce pour plusieurs raisons : un 1^e EPST à disparaître ce serait un précédent pour un engrenage fatal dans la recherche publique, les sites dispersés IRSTEA et distincts de l'INRA risquent de fermer, crainte du personnel INRA de perdre une partie de ses moyens de fonctionnement.

Les élus SUD souhaitent donner la parole à une collègue représentante du personnel SUD au CTEP de l'IRSTEA, dont ils ont demandé la convocation en tant qu'« expert » :

« Je remercie la direction et les représentants du personnel de l'INRA de donner l'opportunité à une représentante du personnel de l'IRSTEA de participer à leurs échanges sur la demande d'étude d'un rapprochement INRA-IRSTEA inscrite dans la feuille de route adressée le 9 août 2017 par le Premier Ministre au Ministre en charge de l'Agriculture (une demande similaire figure-t-elle dans la feuille de route adressée à la ministre en charge de la Recherche ? pour notre part nous n'avons pas connaissance de cette feuille de route).

Côté IRSTEA nous savons bien – hélas – pourquoi ce serpent de mer d'un rapprochement INRA-IRSTEA resurgit aujourd'hui. L'IRSTEA, qui était déjà l'EPST ayant le plus faible taux de crédits de fonctionnement par rapport à sa masse salariale, a subi de plein fouet les politiques de réduction des dépenses publiques, sur son propre budget mais aussi sur les budgets de ses partenaires et principaux financeurs, pour la plupart publics (ONEMA/AFB, Agences de l'Eau, Ministère en charge de l'Environnement...) d'où proviennent 85 % de ses ressources propres. Le résultat c'est, année après

année, une spirale de diminution drastique de l'emploi – variable d'ajustement du budget – entraînant une mise sous tension des agents dans les services d'appui comme dans les équipes de recherche, une réduction voire un abandon de pans de recherche. Bien que la qualité scientifique des travaux de l'IRSTEA ne soit aucunement mise en cause, bien que ses activités de recherche et d'expertise répondent à des enjeux sociétaux de plus en plus cruciaux et relèvent incontestablement de la sphère publique, les ministères de tutelle ont délibérément décidé de ne pas assumer leurs responsabilités vis-à-vis de l'Etablissement.

Ils ont confié la réalisation d'un « audit stratégique » à 4 inspecteurs généraux et ingénieurs généraux. Leur rapport, remis en février 2016 constatait ce que tout le monde savait déjà : « *l'effort global consenti par l'État pour le fonctionnement de l'organisme ne permet plus d'assurer durablement la poursuite de ses missions dans leur configuration actuelle* ». Mais il a eu le bon goût de ne pas proposer de scénario où l'Etat mettrait sa subvention à niveau et assumerait les charges structurelles de l'EPST IRSTEA. Parmi les scénarios proposés, figurait celui de « l'adossement » de l'IRSTEA à l'INRA...

C'est manifestement ce type de scénario qui a été retenu par les tutelles et inscrit, sous le vocable de « rapprochement » entre l'INRA et l'IRSTEA, dans les lettres de mission des PDG des deux Instituts à la fin 2016. S'en est suivi un travail commun d'état des lieux des collaborations entre les deux instituts, mené au niveau des directions scientifiques, qui a débouché sur un rapport remis aux ministres de tutelle semble-t-il début décembre 2017. Nous ne comprenons pas que ce rapport n'ait pas encore été communiqué au personnel des deux instituts. Suite aux informations que vous nous avez données, Monsieur le Président, nous attendons ce rapport dès le lendemain de sa présentation aux ministères de tutelle le 6 février.

Les représentants du personnel de l'IRSTEA se sont exprimés sur le sujet, dans une [déclaration intersyndicale \(SUD-Recherche-EPST, FO, CGT\) liminaire au CA du 14 décembre 2017](#) intitulée « **« se rapprocher » ou « ne pas se rapprocher » de l'INRA, telle ne doit pas être la question !** » dont je vous invite à prendre connaissance (voir document papier distribué).

En quoi un « rapprochement » avec l'INRA garantirait-il davantage la sauvegarde et le développement des activités de l'IRSTEA ? S'il s'agit d'un simple renforcement de collaboration scientifique, cela ne changera rien aux difficultés de l'IRSTEA : ce sera encore un leurre, une façon pour les tutelles de ne pas s'attaquer aux problèmes structurels. **S'il s'agit d'une fusion ne serait-ce pas une autre façon de liquider l'IRSTEA en confiant à l'INRA le soin de fermer les activités qui ne seraient pas dans ses missions et axes prioritaires ?**

Le personnel de l'IRSTEA ne veut pas voir mourir ses activités à petit feu à l'IRSTEA ni les voir disparaître dans le cadre d'une restructuration liée à une fusion avec l'INRA.

Les organisations syndicales de l'IRSTEA récusent la question telle qu'elle est posée (« rapprochement » entre l'INRA et l'IRSTEA) et elles récusent la méthode : ce n'est pas par des tractations bilatérales – et confidentielles - entre les deux directions de l'INRA et de l'IRSTEA que le problème à résoudre (l'avenir des personnels de l'IRSTEA et de leurs activités) doit être traité.

Les ministères concernés par les domaines d'activité de l'IRSTEA (Recherche, Agriculture, Environnement) ne sauraient se dérober : c'est à eux qu'il appartient de résoudre les problèmes de financement des activités de l'IRSTEA et en particulier de combler le différentiel de la dotation de soutien de base entre l'IRSTEA et celle des autres EPST...

J'ajoute que toute intégration d'équipes IRSTEA au sein de l'INRA ou d'un autre EPST qui se solderait par une dégradation – même minimale - des crédits de soutien de base des équipes de l'EPST « d'accueil » ou par une surcharge de travail des personnels d'appui, ne pourrait conduire qu'au rejet et à l'échec !

Si une décision est prise au niveau de l'Etat de fermer l'IRSTEA en tant qu'EPST autonome, c'est une décision politique qui soulève des questions politiques : recomposition du paysage de la recherche publique, en particulier de la recherche en environnement - dispersée dans différents organismes -, garanties à apporter aux personnels, engagements budgétaires, révision de décrets organiques et statutaires... C'est donc au niveau ministériel et inter-ministériel - et non au niveau des directions

d'EPST - que devrait être discuté avec les organisations syndicales le devenir des activités et des personnels de l'IRSTEA, que devrait être définies les conditions à respecter et les engagements de l'Etat ainsi que le cadre de réflexions à mettre en place sur les différents volets en jeu (humain, scientifique, budgétaire, organisationnel, réglementaire...).

Merci de votre écoute. »

Le PDG précise qu'il ne souhaite pas aller trop vite car l'avenir de l'IRSTEA relève bien d'une décision ministérielle préalable. L'inquiétude du personnel est légitime. Pas de fermeture des programmes et des équipes de recherche. Il met en garde sur la diffusion d'informations qui pourraient être anxiogènes pour les collègues.

La délégation SUD de l'INRA propose, dans le prolongement des enjeux et conclusions des Etats Généraux de l'Alimentation, de mettre le ministère de l'Environnement dans la boucle de réflexion sur le rapprochement... En l'envisageant comme nouvelle tutelle ministérielle à côté d'Agriculture et Recherche.

Le PDG est d'accord pour intégrer à la réflexion la valence environnement, sans avoir peur de la discussion et d'étudier les scénarios. Et pour le fragile IRSTEA une fusion est peut-être une bonne nouvelle ? Si ce rapprochement devait se concrétiser ce sera sur la base d'un projet scientifique. Un rapprochement ne signifierait pas automatiquement une fermeture de site (pas pour des raisons géographico-administrative !).

La CFDT et CFTC indiquent n'avoir pas de position de principe sur cette question. La CGT constate que l'Etat prend l'organisme le plus faible, l'IRSTEA, et le casse. Le PDG récuse ce vocable, en indiquant qu'il n'est pas mandaté pour faire un plan de la sidérurgie dans la recherche agronomique et environnementale.

La collègue SUD de l'IRSTEA conclut en rappelant que c'est l'EPST qui a le plus faible taux de crédit de fonctionnement par rapport à la masse salariale. Il s'agit d'une décision politique à prendre au niveau ministériel et interministériel et pas par les seuls PDG des établissements. Actuellement l'IRSTEA veut faire des économies dans tous les sens, en fermant des sites. SUD ne veut pas que les ministères transfèrent les « réfugiés économiques » de l'IRSTEA à l'INRA et s'en désintéressent ensuite : ce n'est pas à l'INRA de prendre sur ses propres moyens pour remettre à flot l'IRSTEA.

Après le départ du PDG à la pause de midi, c'est le DGD à l'appui qui préside les débats.

Campagne de labellisation des infrastructures de recherche à l'INRA

Avec un échange sur le document FAQ (=Foire Aux Questions] de la DG, relatif à la labellisation des ISC et IR (infrastructures de recherche) du 4 janvier 2018.

Pour SUD, nous constatons que s'agissant de la labellisation des UE, il n'est question que d'une excellence « technique » avec rien sur le fond des recherches. Sur la forme il y aura les « bons », les lauréats, et les autres, les recalés. Attention car certains repartiront mais d'autres sont à terre.

Sur le fond on lit : « *Q1 quel est l'objectif de la labellisation ? R : Le but est maintenir et de faire évoluer si nécessaire nos capacités en termes de collections, d'observation, d'analyse, d'expérimentation, à la pointe des connaissances scientifiques et des avancées technologiques, et de les ouvrir et les partager au-delà de notre communauté, lorsque pertinent.* »

« *Dans un paysage national et international en forte évolution, nous pouvons nous appuyer sur cette expérience pour faire reconnaître nos outils et pour augmenter leur visibilité.* »

Nous connectons les difficultés des UE animales à bouger de leur modèle d'élevage industriel avec celles des UE végétales pour sortir des pesticides. L'avenir de l'INRA et de ses salariés c'est le fond ET la forme. Notre avenir en dépend. Quelles recherches pour quelles agricultures ?

Ainsi, comment intégrer les résultats des recherches des collègues INRA qui avancent sur le bien-être animal ? Car ces avancées ne sont pas mises en application de façon pérenne dans nos installations. Un argument massue est que nos élevages doivent ressembler à ceux du terrain, pour que nos résultats reflètent le plus fidèlement possible ce qui se passe en exploitation commerciale. L'argument "Oui, mais l'INRA devrait aussi montrer le bon exemple" n'est pas retenu, car les chercheurs qui ne s'intéressent pas au bien-être sont eux aussi un frein : ils ont peur que leurs résultats soient biaisés si on donne plus d'espace aux animaux, ou un peu de paille : "Tout cela va amener des problèmes sanitaires...".

Sur les pesticides où est le plan de réduction des pesticides dans les champs de l'INRA ? Nos objectifs chiffrés en % ?

Nous n'aimons pas ces termes « excellence » « performance », excellence et performance de quoi ? Les attentes sociétales sont très fortes vis-à-vis de l'INRA, la vraie performance serait de répondre à ces questions pressantes.

Bilan & missions de la Délégation à la parité et à la lutte contre les discriminations

Expression SUD suite à la présentation de ce dossier : Il s'agit de dossiers importants. Les outils présentés par la délégation sont ceux du bilan social dont nous avons bien entendu les conclusions ; c'est une mission courte sur un temps non défini avec peu de moyens, basée sur une obligation réglementaire. Puisque cette délégation propose d'impliquer les organisations syndicales au cours des étapes du plan d'action, nous pensons que le suivi de cette délégation doit être rapporté en Comité Central d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (CCHSCT) »

Information sur le déploiement du RIFSEEP

La DRH annonce qu'il n'y a eu aucune erreur de paie, seulement quelques erreurs sur les courriers au personnel. La CGT constate que la référence Corps / grade / groupe de fonction n'était pas mentionnée dans le courrier ! La DRH précise qu'en parallèle de ce courrier, il y aura des décisions d'attributions, qui seront communiquées aux agents.

Couhins et UE de la Grande Ferrade : devenir et conditions de travail des personnels

Le DG délégué se veut rassurant : une avance en trésorerie est réalisée ce début d'année à la future filiale et la nouvelle structure démarrera au 1^{er} avril.

Ce qui n'est pas le cas des agents concernés, comme l'illustre un témoignage rapporté en séance.

Expression SUD : les syndicats unanimes vous disent depuis le début leur opposition à ce projet ne vous étonnez donc pas de nos critiques. **Et alors que le mal-être des agents de l'unité s'accroît, la DG ose annoncer vouloir fêter les 50 ans de Couhins en 2018 !**

GEFI 2.0 point sur la situation

La DG se veut également rassurante.

Elle fait part de l'avancement du processus d'expertise externe demandé en CCHSCT. Le 16 janvier le groupe de suivi a sélectionné un bureau d'études. Nous demandons que les personnels aient le temps de répondre aux experts dans le délai des 45 jours réglementairement prévu pour cette opération.

Comme pour le sujet précédent, un témoignage sur les difficultés des gestionnaires est rapporté en séance. Le DG délégué rappelle les deux jours de compensation accordés à ces agents.

SUD s'interroge sur les intérêts moratoires, qui sont dérisoires, nous dit-on.

Information sur la charte de déontologie concernant les achats

Cela concerne toute la population de l'INRA et toutes les phases des achats.

Des questions sont posées : Que faire si on vous propose des cadeaux ? Quel montant maximal autorisé ? ...Établir une charte commune à plusieurs établissements.

L'occasion pour la délégation SUD de citer l'exemple de la Charte de déontologie du Département de la Gironde qui vise à promouvoir l'achat éco-responsable. Et en éthique, l'externalisation de certains services à la Sodexo n'est pas une fatalité. Ainsi à Rennes-Le Rheu, la restauration est gérée par un ESAT.

Statut de lanceur d'alerte à l'INRA ?

Un dossier à faire avancer avec le délégué à la déontologie Nous posons la question de la protection juridique du lanceur d'alerte ? L'article 11 de la loi protège le fonctionnaire. Il existe un registre alerte en matière de santé publique et d'environnement (RASPE)... un sujet sensible à suivre !

Prochains CT : mardi 6 mars et jeudi 24 mai